

## Séance du 7 octobre 2008

Le 7 octobre deux mil huit à dix neuf heures, le conseil municipal de LEGNY s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Madame Sylvie JOVILLARD, Maire.

Etaient présents : Madame JOVILLARD, Messieurs VIEUX, PLASSE, MORIN, BERTY, Mesdames CATALA, AIRAULT, Monsieur DELESTRA, Madame SIMPSON, Mademoiselle Lucie DUPORT, Monsieur Sylvain GROS.

### **I. POINT SUR LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS ET RÉUNIONS DU MOIS ÉCOULÉ**

#### **PETITE ENFANCE/JEUNESSE**

##### **Multi-accueil**

Mesdames Cécile SIMPSON et Véronique CATALA ont suivi la Réunion Ribambelle le 8 septembre 2008. L'effectif à Moiré est complet. La mini crèche « les Ribambins » au Bois d'Oingt a débuté en douceur le 25 août 2008. A signaler, le problème de prise en charge de la CAF

##### **Cap Générations**

Monsieur Sylvain GROS a suivi la réunion de Cap générations qui travaille sur l'accueil des 10-14 ans début d'année 2009 avec un essai d'accueil décentralisé. 429 € seront à programmer sur le budget 2009 pour LEGNY. Sylvain Gros signale le problème de relations réel qui existe entre Cap Générations et le Club des 8 et propose que les 2 élus en charge du dossier « Contrat Jeunesse Club des 8 » suivent désormais le dossier Cap générations car de nombreux sujets sont communs. Proposition de transfert de dossier acceptée par Mesdames Catala et Simpson.

#### **ASSAINISSEMENT**

Monsieur Jean-Claude DELESTRA suit pour la commune les réunions de chantiers : ces réunions ont pour objectif principal de faire remonter les plaintes des riverains. JC Delestra doit visiter prochainement la station à sa demande. Par ailleurs Mme le Maire informe le conseil que Mr Delhin avait pris l'initiative de contacter Mr Gunther, Vice-Pdt du SAVA, afin qu'il lui propose pour le site internet un texte précisant les tarifs de raccordement qui seront appliqués. Le texte aux yeux de Mme le Maire est jugé incomplet et elle va prendre le temps de relire avant de rendre sa décision de le mettre en ligne ou non.

#### **VOIRIE – AMÉNAGEMENT COMMUNE**

##### **Fleurissement**

Monsieur Jérôme PLASSE annonce que la remise des prix se tiendra le 18 octobre 2008 prochain et profite de sa prise de parole pour indiquer que l'installation de la cages à vélos aux Ponts Tarrets est prévue par la Région fin d'année 2008 début 2009 à l'endroit souhaité par la commune.

##### **Voirie**

Monsieur Michel VIEUX indique que le chantier de PATA sur 150 mètres du Chemin St Paul devrait prochainement débuter.

## **TOURISME**

Lucie Duport et Jean-Claude Delestra indiquent que leur saison estivale a été très satisfaisante

## **II. POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS DE LA COMMUNE**

### **PLU**

Madame Sylvie JOVILLARD rappelle que l'enquête publique est toujours en cours avec le commissaire enquêteur. Très peu de remarques exprimées sur le registre. Il reste encore une séance publique programmée le 23 octobre après-midi.

#### **Maison du Tourisme :**

Mme le Maire indique que les domaines vont faire l'estimation de la maison SARRAZIN. L'achat se fera par la CCPBO au profit des 4 Communautés de Communes qui se fédéreront au sein d'un syndicat mixte. Monsieur MERCIER a donné son avis favorable pour la structure de portage

#### **Journées des métiers d'art :**

Mme le Maire a obtenu que le conseil général prête gracieusement deux chapiteaux pour les animations et informe que le Conseil offrira à tous les visiteurs un vin chaud le Samedi 18 octobre à partir de 17H30.

#### **Réunion des commerçants de la Halle :**

Mme le Maire a réuni en présence de Sylvain Gros les commerçants locataires de la Halle. Le bilan est extrêmement satisfaisant : 25 % à 30% d'augmentation du chiffre d'affaires. Ceux-ci ont exprimé leurs attentes : un manque de place réel pour le Relais des Saveurs et le boulanger Par ailleurs, ils souhaiteraient que l'entrée actuellement couverte par chapiteau soit protégée par une avancée de toit , que les toilettes soient plus propres, que le local à poubelles puisse se fermer et que l'on puisse installer un panneau afin que les particuliers y fixent leurs petites annonces. Mme le Maire a profité de cette réunion pour leur présenter le projet d'extension et leur a demandé de réfléchir entre-eux sur une nouvelle répartition des espaces avant une prochaine réunion prévue avant la fin de l'année.

## **III. CHOIX DES INVESTISSEMENTS POUR LE CONTRAT TRIENNAL 2009/2011**

Mme le Maire rappelle les axes souhaités lors du dernier CM qui avait demandé des précisions afin de pouvoir se déterminer. Elle propose également au Conseil le calendrier suivant pour l'étude du budget 2009 : novembre 08, chaque élu en fonction des projets soulevés lors des groupes de travail, chiffre et essaie de planifier les investissements en équipements. Décembre 08 : projet de budget 2009 soumis au Conseil. Janvier 09 : approbation du budget.

Mme le Maire rappelle au Conseil les différents dossiers sélectionnés pour le Contrat triennal et leur ventilation budgétaire, signalant avec l'appui d'Olivier Morin, la marge de manœuvre budgétaire de la commune. Une proposition de calendrier d'investissements est soumis au Conseil qui permet d'éviter de solliciter de nouveaux emprunts, qui ne seraient pas envisageables d'ailleurs avant 5 ans :

- 2009 : Aménagement des Ponts-Tarrets avec le passage piétons protégé sur la voie SNCF et l'extension de la Halle (qui permettra de dégager un loyer supplémentaire pour la commune) + Extension Ecole 1<sup>er</sup> Volet avec l'achat de la bande de terrain à Mr Meynier

- 2010 : Extension de l'Ecole – Volet 2 : construction d'une nouvelle classe. Mme le Maire informe le Conseil que conformément à leurs souhaits, elle a consulté un autre architecte en la personne de Mr Frenoy et que celui-ci a fait une proposition à 195.000 euros. Par ailleurs, Mme Jovillard indique que le premier tandem consulté a souhaité après un RV en mairie, refaire une proposition.  
Celle-ci est plus conforme au projet d'extension tel qu'imaginé par le Conseil avec un budget de 210.000 euros autour d'une extension distincte du bâtiment existant. Ces deux études portant pour la création d'une seule classe mais avec dans le projet défendu par Mr Caryol, inclus toutes les fondations pour une éventuelle 4<sup>ème</sup> classe.
- 2011 : Aménagement de la Place. Mme le Maire informe le Conseil que le bureau de paysagisme a également revu sa copie et propose une estimation pour 194.000 euros. Seule une petite partie pourrait être engagée sur 2011, le restant devant être programmé sur le contrat triennal suivant.  
Le Conseil municipal juge que le coût de ce projet est trop important pour un aménagement de la Place et préfère que les investissements soient différés. Mme le maire indique que l'enveloppe d'investissements pour cette année 2011 ne peut excéder 50.000 euros. Le Conseil décide alors qu'en priorité soient engagés des travaux pour la sécurisation des entrées des zones habitées. Mme la Maire réindique les coûts des ralentisseurs selon leur format.

Par ailleurs, Mme le Maire informe le Conseil que le dossier de signalisation des rues n'a pu être retenu par le CG auprès des subventions financées par les amendes et pourrait être financé dans le cadre du contrat triennal. Le conseil juge néanmoins que les autres dossiers sont davantage prioritaires. Olivier Morin souligne que celui-ci pourrait être morcelé et inclus petit à petit dans le budget de fonctionnement de la commune.

Il est ensuite procédé au vote de ce plan triennal : le Conseil décide à l'unanimité de programmer les investissements identifiés dans le tableau ci-joint dans le cadre du prochain contrat triennal et après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve les projets de ce contrat totalisant un montant triennal d'investissements de 451.183,50 €

Le Conseil Municipal délivre à l'unanimité son accord à Mme le Maire afin qu'elle sollicite une subvention auprès du Conseil Général dans le cadre du Contrat triennal 2009/2011 d'un montant de 141.746 €

Mme le Maire informe le Conseil qu'un rendez-vous est programmé le 29 octobre 2008 avec Monsieur BRECHARD, Conseiller Général, pour soumettre ce contrat triennal.

Prochain conseil municipal le 5 novembre 2008 à 19H30.